

## L'intérieur d'une ferme de Sauvain en 1672

Comment vivaient nos ancêtres aux siècles passés ? Nous pouvons en avoir une certaine idée notamment grâce aux inventaires, actes notariés souvent dressés autrefois à la suite d'un testament. Les inventaires donnent la liste des biens mobiliers et des papiers du testateur. L'exemple qui suit concerne une famille paysanne de Sauvain, au XVII<sup>e</sup> siècle.

En 1672, à Sauvain, au hameau du Champas, deux familles de laboureurs vivaient sous le même toit et avaient ainsi formé une communauté familiale. Fréquentes à cette époque-là, les communautés familiales étaient issues de l'association de deux chefs de famille, dits parsonniers, mettant en commun leurs biens y compris leurs terres. La première famille, les Barou dits Piron, est composée de cinq personnes : Jean Barou dit Piron, le chef de famille, son épouse Antoinette Boueffou, sa fille Jeanne, sa mère Etiennette Ponchon veuve et son frère célibataire Claude Barou dit Piron. La seconde famille porte aussi le nom de Barou et compte quatre membres : Vincent Barou le chef de famille, son épouse Jeanne Coingt et ses deux frères célibataires Claude et Mathieu.

Le lundi 17 Janvier 1672, "estant malade en son lit au-dessus de la cuisine de la maison", Jean Barou dit Piron fait son testament par-devant le notaire de Sauvain, M<sup>e</sup> Desmier. Il donne 10 livres au curé pour dire des messes, 10 livres à sa mère, 3 livres à son frère du hameau de Gourre, 60 livres à son autre frère célibataire et il lègue le reste de ses biens à sa fille unique âgée de 14 ans. Il convient alors de procéder à un inventaire des biens de la communauté pour connaître la part revenant aux Barou dits Piron. Celui-ci a lieu le lendemain 18 janvier.

*Inventaire des facultés mobilières de Jean et Vincent Barou, parsonniers, laboureurs du village des Champas, paroisse de Sauvain, fait le 18<sup>e</sup>me janvier 1672. A la réquisition dudict Jean Barou, a esté procédé audict inventaire et, pour y procéder, a esté nommé pour extimateur Pierre Boueffou [dict] Cousturier et Claude Vincent proches voisins...*

*Premier, dans la cuisine dudict Jean Barou et de sondict parsonnier, c'est trouvé une table avec deux banps bois sappin, aveq une petite mest [maie, huche à pain] propre à tenir pain, extimé 10 s [sols].*

- *plus un tour propre à porter la chaudière sur le feu aveq une crémaillère fert [en fer] et une crémaillère à la cheminée, extimé 10 s.*
- *plus, proche le feu, c'est trouvé deux banps, quatre petites chèzes, le tout bois sappin et fayard, et un grand post de terre au coingt de la cheminée soub le degré [escalier] propre à faire lexive [lessive], extimé le tout 3 l t [livres tournois].*
- *plus dans ladict cuisine, c'est trouvé une grande chaudière fert de la teneur de trois seaux [1 seau = 15 livres environ], trois posts de fert, deux grands et un petit, le tout extimé 11 l t.*
- *plus c'est trouvé, de l'autre costé du feu, une grande mest [ici maie = pétrin] propre à faire le pain, de bois sappin, deux grands buffets à chascun deux jours [jour = ouverture] et autres deux petits à chascun un jour, avec deux chaslis [châlit = cadre de lit] garnis chacun une couestre [couette = paillasse] balouffe [de balle d'avoine] et l'autre plume, couverte [couverture], chevet [traversin] et deux linceulx [draps], et deux petites arches [coffres] et deux plus grandes, le tout bois sappin, extimé lesdits chaslis, buffets, mest, arches et coffres 20 l t et lesdits couestres, couvertes et linceulx extimé 25 l t.*
- *plus c'est trouvé une grande sie de fert à l'eau, une petite sie de main, un seston [longue scie à deux poignées, passe-partout] vulgairement appelé sie à travers, extimé le tout 9 l t.*
- *plus dans ladict cuisine, c'est trouvé une cogniée, deux petits achons [haches], trois paires de chaînes de fert, une paire propre pour le sestol [?] et les autres deux pour mener bois, avec un crochet aussy fert, pour servir au sestol, extimé 11 l t.*
- *plus dans ladict cuisine, c'est trouvé deux taille-pré [pioche pour faire les rigoles], quatre pioches, trois règles [socs de charrue] propres à labourer avec leurs aneaux, trois becs [sorte de fourche] propre à tirer fumier, trois fourches fert, deux ybrons [?], trois taraires [tarière = vrille, taraud] propre tant à faire sabost que autrement, le tout extimé aveq un couteau propre à faire sabostz et une petite pertuysane [?], deux planes [couteaux à deux manches], deux curciers [?], un jointon [?] propre à parer bois, autres deux pertuysanes propre à faire roue, extimé 9 l t 10 s.*
- *plus deux casses ou pailles, une grande et une petite, un livral [?], un chandellier cuivre, une lampe cuivre, une petite écumière, deux bastons ferrés, un plact d'estain, six placts, six assiettes bois, douze escuelles bois,*

- douze cuillers bois, une besse [bêche] ferrée, une paire de tinailles, deux marteaux, deux paires de baptoir daille [marteau et enclume pour faux] et un autre propre à porter au labourage, deux hermines [haches à tranchant recourbé] quatre dailles ou faux avec leur manche, sept volants [faucilles] propre à copper bled ou paille, deux coingts de fert propre à fendre bois, un taille-choux, extimé 12 l t.*
- *plus une paire d'enfarges [entraves] pour juman ou cheval, une toye [outil pour tailler la vigne], un virebroquin [vilebrequin], trois posts de terre propre à tenir lait, un crible [tamis], trois paillads [petites corbeilles pour mettre la pâte], une palliasse, une lenterne bois, le tout extimé 25 s.*
  - *plus une paire de barraux [?] tenant six carte [mesure de capacité], avec une petite bouteille ou barril, deux bouteille terre propre à tenir huile, deux seaux liés [cerclés] de fert et autres deux liés de bois, un autre grand seau lié de fert, autres deux grands seaux liés de fert, le tout extimé 3 l t.*
  - *plus c'est trouvé six bates [baquets en bois pour faire cailler le lait] propre pour le lait, dix fesselles [faisselles, moules à fromage], un fessellier, une selle [seille, seau de bois] à faire fromage, un carthon [mesure à grain valant 1 bichet, soit 19,72 l] une coppe [coupe, mesure à grain valant 1/6 de bichet] propre à mesurer bled, une paire de peigne à peigner chanvre, trois sercles fert, le tout extimé 6 l t 10 s.*
  - *plus dans ladicte cuisine, c'est trouvé deux lards sallés, avec d'autres piesses sallés lesquels n'on esté extimé et sont demurés [demeurés] pour la nourriture de ladicte maison.*
  - *dans lesdites deux arches de ladicte cuisine, c'est trouvé les habis de Claude Barou frère dudict Jean Barou et le linge de Etiennette Ponchon mère desdicts frères Barou, lesquels meubles n'on esté extimé.*
  - *au plancher de ladicte cuisine, c'est trouvé trois aix [ais, planches] propre à tenir fromages sur lesquelles il c'est trouvé huit fromages de vache blancs, lesquels n'on esté estiméz.*
  - *Dilcet [de là] soubzsignéz allé au-dessus de ladicte cuisine où estoit ledict Jean Barou gisant en son lict, estant ledict lict garny de couestre balouffe, une couverture de bureau, deux linceulx, un chevet et le chaslict clost de aix sappin, avec les habis de sarge [serge, tissu de laine] et bureau de peu de valeur, extimé ledict lict garny 15 l t.*
  - *plus dans ladicte chambre, c'est trouvé deux petites couchettes bois sappin de peu de valeur garny de chacun un lict balouffe avec chascune une couverture et deux linceulx et chevet de peu de valeur, extimé 16 l t.*
  - *plus deux grands buffets fermant chacun à deux jours et un autre buffet propre à tenir burre [beurre] fermant à un jour, de bois sappin. Dans ledict buffet de burre, il c'est trouvé douze burres pesant environ six vingt livre [1 livre vaut 422 g avant 1800] ; dans les autres deux buffets scavoir : dans celluy du côté de matin, c'est trouvé les habis et linge dudict Vincent Barou et de ladicte Jeanne Coingt sa femme, lesquels n'ont pas esté inventoriés pour leur appartenir de leur chef et dans l'autre buffet, c'est trouvé le linge dudict Jean Barou de ladicte Anthoine Boueffou sa femme et l'habit de drap dudict Jean Barou Piron, lequel habit de drap a esté extimé 15 l t.*
  - *plus dans lequel buffet, c'est trouvé, quand au linge, sèze linceulx, deux napes et les cheumizes de leur famille, lesdicts linceulx et nappes la plupart fuzéz, extimé 14 l t.*
  - *ensemble les papiers suivant ...*
  - *plus dans ladicte chambre, c'est trouvé sept coffres et deux petits, le tout bois sappin, sept fermant à clés, l'une desquelles propre à tenir viande sallée, une autre appartenant à Mathieu Barou frère dudict Vincent Barou personnier, deux desquelles appartenant à ladicte Anthoinette Boueffou femme dudict Jean Barou, les autres audict Vincent Barou, dans lesquelles c'est trouvé les habis duct Vincent Barou, dudict Mathieu et Claude Barou frères, et dans celles de ladicte Anthoinette c'est trouvé son linge, extimé toutes lesdictes arches 9 l t.*
  - *Dans la court de leur bastimans, c'est trouvés deux chars garny chascques de quatre roues, trois cousure chascune de deux roues garnie en fasson de massot [char à deux roues], trois araires propre à labourer, trois joux garny de leur juelles [lanières de cuir], meyanne [pièce reliant le joug au crochet ou corde, lequel supporte le timon] et boucle de fert, un timont à une boucle de fert, le tout extimé 20 l t.*
  - *dans l'estable des bastimans desdicts personniers Barou c'est trouvé quatorze grandes vaches, huit braves [génisses] et un petit toureau, quatre âgées d'un an et demy et les autres quatre et ledit toureau de dix mois ou environ, le tout extimé 470 l t.*

- *Plus dans ledict estable, c'est trouvé vingt-deux brebis grandes ou petites aveq neuf aigneaux, trois chièvres, une poullaine âgé de dix mois ou environ, le tout extimé 67 l t.*
- *Dans lequel estable, c'est trouvé un lict garny d'une couestre de plume, un chevet balouffe, deux linceulx, une couverte, extimé 48 s.*
- *Dans lequel c'est trouvé onze poulailles et un coq, extimé 48 s.*
- *Dilcet soubzsignés monté dans la grange et fenièrre au-dessus ledict estable, dans laquelle grange c'est trouvé une grande arche boix sappin de la teneur de six sestiers bled [1 sestier vaut 315 litres], aveq un petit grenier aussy boix sappin de la teneur sept ou huit sestiers, dans lequel c'est trouvé environ trois sestiers avoine ; dans ladicte arche ne s'est trouvé que environ quatre bichets seigle [1 bichet vaut 19,72 litres] et dans ladicte grange environ quarante bichets, extimé ladicte arche et ledict grenier 10 l t, et lesdicts grains n'on pas esté extimé et sont demuré pour la nourriture de leur famille.*
- *Dans le jarbier [gerbier] c'est trouvé environ sept vingt ... ? de gerbes seigle et dans la fenièrre c'est trouvé environ quinze ... ? en quarré, lequel fourage n'a pas esté extimé et demure pour la nourriture du bestail susdict et le bled qui peut estre dans les gerbes demure pour l'entretien de la maison.*
- *Dans ladicte grange c'est trouvé quatre baptoirs (fléaux) à baptrre bled garny, un bec de fert propre à tirer foin, une corde de quatre brasses [1 brasse vaut 1,60 m environ], une chinière [?], extimé 20 s.*
- *Plus a déclaré ledict Barou avoir, dans leur grange appelé l'Aprey proche le boix de la Suchery, environ sept aulnes de foin lequel n'a de mesme esté extimé et demure pour la nourriture dudict bestail.*
- *Plus c'est trouvé dans ladicte court trois douzaines de aix de plusieurs longueur et largeur lesquelles n'on esté extimé et sont demuré pour les réparations de leur bastimans...*

Vient ensuite la liste des papiers contenus dans des sacs de toile trouvés dans la chambre pour tous les actes notariés, l'inventaire précise le type d'acte, la date et le nom des parties et du notaire.

Cet inventaire nous permet de faire les remarques suivantes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les paysans vivent dans des maisons qui comptent peu de pièces : au rez-de-chaussée, la cuisine servant à la fois de salle commune où se font de nombreux travaux ménagers (cuisine, lessive...), de remise à outils, d'entrepôt pour la viande salée (charnier), le séchage du fromage, et aussi de chambre ; à l'étage une chambre où se trouvent ainsi plusieurs lits, des buffets et des coffres renfermant linge, papiers, viande et beurre. Les ustensiles de cuisine, les outils pour les travaux agricoles sont peu nombreux mais témoignent d'une certaine indépendance économique des familles : fabrication du pain, du fromage, des sabots, peignage du chanvre, etc.

Jean-Paul Soleillant

[*Village de Forez*, n° 1, janvier 1980]